



*Ambassade des Etats-Unis d'Amérique*  
SERVICE DE DIPLOMATIE PUBLIQUE  
2, avenue Gabriel  
75382 Paris Cedex 08  
Tél : 01.43.12.27.59

Paris, le 29

septembre 2022

## **Ouverture de l'appel à candidatures pour le programme Jeunes ambassadeurs de l'engagement associatif 2023**

Madame la directrice/Monsieur le directeur,

Le programme Jeunes ambassadeurs de l'engagement associatif 2023 est proposé par l'Ambassade des États-Unis d'Amérique en France, avec le soutien de la délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer et la visibilité des outre-mer pour la participation des ultramarins.

Le programme « Jeunes ambassadeurs de l'engagement associatif » comporte plusieurs phases en France et aux États-Unis, notamment des formations en ligne ou régionales entre janvier et juin 2022 et un séjour de deux semaines aux États-Unis en juillet-août 2023. Tous les frais liés à ce séjour sont couverts par l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Paris.

Les candidats éligibles doivent remplir toutes les conditions suivantes :

- Être inscrit(e) en seconde ou en première pour l'année scolaire 2022/2023 dans un lycée d'Aix-Marseille métropole, des départements de Côte d'Or, de Gironde, de Haute Garonne, du Nord, des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Guadeloupe, Guyane, Ile-de-France, Martinique ou de la collectivité de Saint Martin.
- Être issu d'un milieu socioprofessionnel modeste (le quotient familial, OU le lieu de résidence en quartier prioritaire politique de la ville, OU l'établissement scolaire en quartier prioritaire politique de la ville seront utilisés comme référence. Par le passé, les dossiers présentant un quotient familial inférieur à environ 1500 euros ont été favorisés.)
- Être de nationalité française
- Être éligible à l'ESTA (Electronic System Travel Authorization)
- Avoir un bon niveau d'anglais (niveau européen B1)
- N'avoir jamais participé à un voyage aux États-Unis
- Avoir déjà une expérience de bénévolat et/ou d'engagement citoyen
- S'engager à réaliser un projet avant le séjour aux Etats-Unis de façon autonome
- Être vacciné contre la Covid-19 (la vaccination obligatoire est demandée par l'association gérant le programme aux Etats-Unis)

Vous trouverez davantage d'informations sur le programme et la procédure de candidature sur <https://fr.usembassy.gov/youth-ambassadors/>. Les dossiers de candidature dûment remplis doivent être validés en ligne avant le 16 novembre 2022.

N'hésitez pas à contacter [parisculture@state.gov](mailto:parisculture@state.gov) si vous avez des questions.

Jessica Banuls  
Attachée culturelle